

# DOSSIER DE PRESSE

Tayeb Benabderrahmane

*« Ils ont tenté de nous enterrer  
ignorant que nous étions des  
graines »*

*Tayeb Benabderrahmane*





**Tayeb Benabderrahmane** est un consultant franco-algérien spécialisé en stratégie et en relations internationales. Il s'est retrouvé au cœur d'une affaire controversée impliquant des documents sensibles et des pressions diplomatiques. Arrêté et détenu arbitrairement au Qatar en 2020, il dénonce aujourd'hui des violations de ses droits fondamentaux et incarne le combat pour la justice face aux dérives des systèmes d'influence.

*« Cette histoire dépasse le cas d'un seul homme. Il s'agit d'un régime qui masque ses défauts par des mensonges et de l'intimidation. Nous devons défendre l'équité, la vérité et la dignité, car la justice l'exige. »*

**Andy Vermont**, défenseur au sein du World Council for Public Diplomacy.



# 307 JOURS DE CAPTIVITÉ

**Le 13 janvier 2020, la vie de Tayeb Benabderrahmane bascule dramatiquement.**

**Originaire de Gennevilliers**, reconnu pour son engagement en faveur de l'égalité des chances et son expertise dans la résolution de crises sur des dossiers sensibles au Moyen-Orient, il se retrouve pris dans une machination injuste.

Arrêté arbitrairement à Doha par les autorités qatariennes, Tayeb Benabderrahmane endure 307 jours de détention : d'abord confiné dans une cellule de 2 mètres carrés, puis placé à l'isolement dans la prison de Salwa Road.

**Cette situation révoltante** expose un citoyen français à des sévices graves, pourtant explicitement interdits par le droit international. Entre pressions oppressives et « confessions » extorquées sous torture, Tayeb B. se voit contraint de signer un document destiné à garantir son silence, au bénéfice de Nasser Ghanim Al-Khelaïfi, président du PSG et ministre qatari.



*Tayeb Benabderrahmane soutient les plus démunis via des projets éducatifs et humanitaires en Afrique (construction d'écoles, lieux de culte, et orphelinats), facilite l'insertion des jeunes en difficulté avec le « Pacte de la seconde chance » et contribue à la préservation du patrimoine en rénovant l'église de Sarrebourg.*

# DELAISSÉ PAR LES AUTORITÉS

307

Jours de séquestration dans une cellule de 2m<sup>2</sup>, subissant des tortures physiques et psychologiques

+10

Plaintes adressées aux autorités nationales et internationales, sans réponses

+40

Documents falsifiés ou signés sous la contrainte, de la volonté de l'Etat du Qatar

**En mai 2023 : Tayeb découvre par la presse qu'il est condamné à mort par contumace, après un procès secret tenu en quelques jours au Qatar et regorgeant de vices de procédure.**

Procédure express, documents falsifiés volontairement par le Qatar, témoins anonymes, même les juges qataris semblent ignorer les faits, comme l'a révélé un examen accablant de l'ONU en avril 2024.

**Pendant ce temps, silence total du Quai d'Orsay.** Malgré les alertes de la famille et des avocats, les autorités françaises sont restées inactives.





# DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS



**Dès lors**, Tayeb Benabderrahmane consacre sa vie à la défense des droits fondamentaux et à la protection des lanceurs d'alerte. Il lutte contre les abus systémiques, les pratiques répressives et l'impunité des régimes autoritaires, sensibilise la communauté internationale et plaide pour des réformes légales protégeant les voix courageuses dénonçant les injustices.

**Son expérience marquée par l'absence de soutien des autorités françaises** illustre la nécessité de renforcer les mécanismes de

de protection pour les citoyens exposés à des persécutions à l'étranger.

À travers des interventions auprès d'ONG, d'institutions internationales et de médias, **il œuvre pour un monde plus transparent et équitable, où les droits humains** ne sont pas négociables. Il se donne ainsi pour mission de garantir la justice et la dignité à ceux qui en sont privés.



L'affaire Tayeb Benabderrahmane incarne les dérives d'un système où l'influence prime sur les droits humains. Son combat dépasse une lutte personnelle : c'est un cri d'alarme pour tous les citoyens du monde. Alors que la France a aboli la peine de mort il y a bien longtemps, comment tolérer que nos concitoyens soient réduits au silence ou manipulés par des puissances étrangères? **Ne détournons pas le regard : dignité humaine et justice n'ont pas de frontières.**



Envie d'en savoir plus ?  
N'hésitez pas à nous contacter :

[contact@tayeb-benabderrahmane.com](mailto:contact@tayeb-benabderrahmane.com)